

EN BREF

TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS : LE SMICTOM CHERCHE DES FOYERS TÉMOINS !

La meilleure parole, c'est la vôtre ! Le SMICTOM recherche des témoignages afin de partager les retours des habitants via ses outils de communication (site internet, magazine, réseaux sociaux, etc...).

Vous êtes engagé dans la réduction des déchets ? Vous pratiquez le tri, le compostage, le zéro déchet, le réemploi ? Vous avez changé de mode de collecte (bac ou borne) ? Vous souhaitez partager votre expérience, vos difficultés, bonnes surprises ou encore vos trucs et astuces auprès des habitants du territoire ? Contactez le SMICTOM : communication@smictom-sudest35.fr

COLLECTE

RÈGLES DE COLLECTE DES EMBALLAGES ET ORDURES MÉNAGÈRES

Lors de la collecte, des dysfonctionnements ont été constatés dans certaines communes : des bacs et sacs jaunes étaient sortis plusieurs jours avant la collecte. Afin d'assurer le bon déroulement de la collecte et ne pas nuire à la propreté de l'espace public, quelques règles sont à respecter :

- Sortir le bac et les sacs jaunes **uniquement la veille au soir de la collecte, après 18h.**
- Poser les sacs au sol ou sur le couvercle sur bac **sans les accrocher aux portails.**
- Récupérer le bac directement après la collecte et **ne pas le laisser sur la voie publique toute la semaine.**

Pour maintenir un environnement propre et sécurisé, le syndicat vous remercie de bien vouloir suivre ces règles de collecte.



Règles de collecte
du bac gris et des sacs jaunes

En présentant vos déchets à la collecte, pensez à votre cadre de vie !
Pour préserver un environnement propre et sécurisé :

- Sortez vos déchets (bac et sacs jaunes) sur le trottoir uniquement **la veille de la collecte après 18 heures.**
- Le dépôt de sacs jaunes sur la voirie en dehors des jours de collecte **est interdit.**

 Une question sur la collecte de vos déchets ?
Contactez le syndicat au 02 99 74 44 47.

CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES BORNES DANS VOS COMMUNES



Vos bornes de collecte se refont une beauté ! En effet, une campagne de nettoyage est en cours pour toutes les bornes du territoire. Chacune d'entre elle est nettoyée et désinfectée au jet à haute pression, à l'extérieur et à l'intérieur de la cuve et dans les tambours. Ces campagnes ont lieu 3 fois par an et garantissent aux usagers un équipement de collecte propre.

Vous voulez savoir quand est-ce que la borne la plus proche de chez vous a été nettoyée pour la dernière fois ? Un calendrier de nettoyage est disponible sur chacune d'entre elles pour savoir à quand remonte la dernière intervention.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE APPARAÎT SUR VOS BORNES DE COLLECTE !

Suite à des incidents lors de l'utilisation des bornes de collecte, des adhésifs préventifs ont été mis en place sur l'ouverture de vos bornes pour limiter les risques de pincage et de blocage. Lors de vos dépôts :



- Pour les **bornes ayant un dispositif d'accès avec badge** (ordures ménagères) : Prenez le temps de faire biper votre badge, ouvrez le tambour et posez votre sac à l'intérieur. Veillez à ne pas mettre de sac noir dont le volume est supérieur à celui du tambour pour ne pas bloquer le système d'accès. En aucun cas ne poussez avec vos mains ou jambes vos déchets pour forcer le passage.
- Pour les **bornes en libre accès** (emballages, verre, papier) soyez vigilants à ne pas vous pincer les doigts avec la trappe.

DÉCHÈTERIES

UNE NOUVELLE FILIÈRE POUR RECYCLER LE PLASTIQUE



Lors de votre prochain passage en déchèterie, ouvrez les yeux : une nouvelle filière de tri a été déployée fin 2023. Cette filière concerne tous les objets constitués uniquement de plastique rigide. Pourquoi cette nouvelle filière ? Pour réduire le recours à l'enfouissement, et favoriser le recyclage. Comment ? Les déchets collectés sont transformés en billes de plastique, qui pourront être réincorporées dans la fabrication de nouveaux objets. En déchèterie, vérifiez bien dans quelle benne vous déposez vos déchets : peut-être qu'ils peuvent être valorisés. Retrouvez cette filière dans les déchèteries et Valoparcs de Vitré, Châteaugiron, Châteaubourg, Noyal-sur-Vilaine, Bais, La Guerche-de-Bretagne, Val d'Izé et Châtillon-en-Vendelais. Depuis le déploiement de cette filière, plus de 150 tonnes de plastique ont été collectées et valorisées !

EN LIGNE

NOUVEAUX ARRIVANTS : FAITES VOS DEMANDES EN LIGNE !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : www.smictom-sudest35.fr

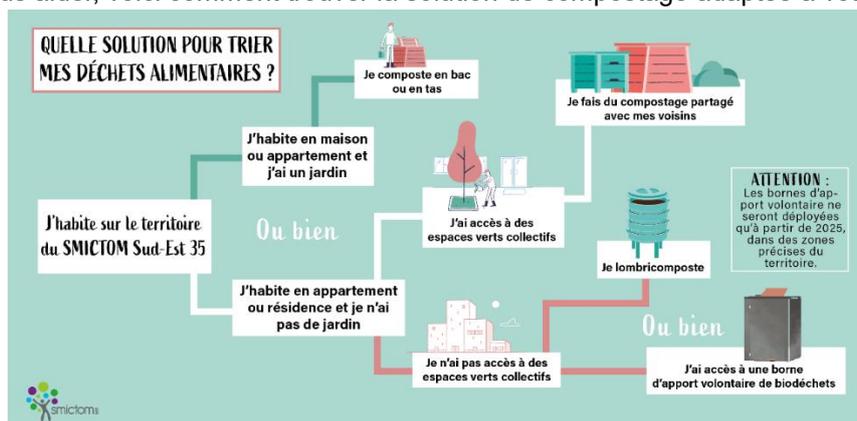
BIODÉCHETS

VENTES DE COMPOSTEURS : RÉSERVEZ LE VÔTRE DÈS MAINTENANT !

LES BIODECHETS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les biodéchets sont composés de deux branches : les déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...) et les déchets verts (tonte de pelouse, feuilles mortes, branchages...). Ces déchets sont valorisables directement dans le foyer, grâce au compostage. Les déchets alimentaires peuvent tous être triés dans un composteur, en intérieur comme en extérieur. Les solutions de compostage proposées par le SMICTOM concernent le tri des déchets alimentaires : il existe déjà des solutions de tri pour les déchets verts, notamment grâce au dépôt en déchèterie.

Pour vous aider, voici comment trouver la solution de compostage adaptée à votre foyer :



LE COMPOST, L'ALLIÉ DU JARDINIER

Le composteur est l'outil incontournable pour toute personne souhaitant réduire ses déchets. S'il permet de réduire de 35% de la poubelle d'ordures ménagères, il est également l'allié incontestable du jardinier. Le compostage permet d'obtenir un engrais gratuit et naturel, tout en éliminant la quasi-totalité de ses déchets de cuisine et de jardin.

UNE REDUCTION AVEC LE SMICTOM

Afin d'encourager la pratique et de permettre à chacun de réduire ses ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à tarif réduit.

Les prochaines distributions auront lieu :

- Samedi 21 septembre 2024 à Val d'Izé - Réservation avant le 5 août
- Samedi 12 octobre 2024 à St M'Hervé - Réservation avant le 26 août
- Samedi 16 novembre 2024 à Châteaubourg – Réservation avant le 7 octobre

Plus d'informations et réservations sur www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »